

DECISION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

OBJET : Subventions exceptionnelles 2021

REF. : Délibérations du Conseil Communautaire du 24 juin 2020 et du 15 avril 2021

E X P O S É

Par délibération en date du 24 juin 2020, le Conseil Communautaire a décidé de donner délégation au Bureau afin de procéder aux attributions de subventions dans la limite de l'enveloppe de crédits approuvée par le Conseil Communautaire et inscrite au budget.

Lors du vote du budget le 15 avril dernier, le Conseil Communautaire a décidé de fixer l'enveloppe de crédits dédiée aux subventions exceptionnelles aux associations à 15 000 €.

Un groupe de travail composé d'élus s'est réuni pour étudier les demandes de subventions exceptionnelles déposées. Considérant les orientations budgétaires 2021 fixées lors du Conseil Communautaire du 15 avril dernier, le groupe de travail vous propose d'affecter une partie des crédits comme suit :

Subventions exceptionnelles 2021 :

Thématiques / Bénéficiaires	Montant de la subvention 2021
Jeunes Agriculteurs de Loire-Atlantique	7 500,00 €
Association « Musique aux Champs »	2 000,00 €
Paroisses Saint-Joseph du Don – Sainte-Croix en Châteaubriant – Presbytère de Châteaubriant	648,00 €
Association des Maires Ruraux de Loire-Atlantique	500,00 €

D É C I S I O N

Compte tenu de ce qui précède, et après en avoir délibéré, les membres du Bureau décident :

- d'attribuer, pour l'année 2021 et conformément aux crédits provisionnés, les subventions exceptionnelles aux associations mentionnées ci-dessus,

- d'autoriser M. le Président ou le M. Vice-Président délégué à signer les documents correspondants.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité

Fait et délibéré à Châteaubriant,
Le 10 juin 2021

Le Président,

Alain HUNAUT

AR-Préfecture

044-200072726-20210614-592-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 14-06-2021

Publication le : 14-06-2021



Le Président,

Alain HUNAUT

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CHÂTEAUBRIANT - DERVAL

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 10 JUIN 2021

L'an deux mil vingt et un, le dix juin, les membres du Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Châteaubriant - Derval se sont réunis au siège de la Communauté de Communes à Châteaubriant, sous la Présidence de M. Alain HUNAUT

	<i>Présent (e)</i>	<i>Absent (e) ou Excusé (e)</i>
M. Elias AMIOUNI	X	
M. Rudy BOISSEAU		X
Mme Catherine CIRON	X	
M. Sébastien CROSSOUARD		X
M. Dominique DAVID	X	
M. Bruno DEBRAY	X	
Mme Isabelle DUFOURD BOUCHET	X	
M. Philippe DUGRAVOT	X	
M. Patrick GALIVEL	X	
Mme Marie-Pierre GUERIN	X	
M. Alain GUILLOIS	X	
M. Alain HUNAUT	X	
Mme Edith MARGUIN	X	
M. Jean-Luc MARSOLLIER	X	
M. Michel POUPART	X	

AR-Préfecture

044-200072726-20210614-592-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 14-06-2021

Publication le : 14-06-2021



Le Président,

Alain HUNAUT